

**COLLEGE PIERRE-MORETO**

ALLEE HECTOR-CAPDEILLAYRE

BP 67

66301 THUIR CEDEX

Tél. : 04.68.53.04.85

Fax : 04.68.53.34.88

*PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

**Réuni le : 20/11/2014**

**Heure de début de séance : 17 H 15**

**heure de fin de séance : 19 h 45**

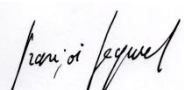

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Monsieur SEGUREL François	Principal
<i>Secrétaire de séance</i>	Monsieur STOLS Dorian	Gestionnaire

Nombre de membres présents : **22**

Quorum : **16**

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 03/11/2014 est *approuvé*  [X]  
 est *refusé*  [ ]

<i>Chapitre</i>	<i>Nature des questions traitées</i>	<i>Nbre de pages</i>	<i>Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur</i>
<b>I</b>	Affaires financières	3	
<b>II</b>	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)	/	
<b>III</b>	Equipement en matériel et mobilier	/	
<b>IV</b>	Transports scolaires	/	
<b>V</b>	Conventions	/	
<b>VI</b>	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)	/	
<b>VII</b>	Projet d'établissement	/	
<b>VIII</b>	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...	/	
<b>IX</b>	Formation continue. GRETA	/	
<b>X</b>	Associations en milieu scolaire	/	
<b>XI</b>	Bilan	/	
<b>XII</b>	Divers	4	
	TOTAL	7	

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

<i>Transmission à l'Inspecteur d'Académie</i>	<i>Transmission au Recteur</i>
le : .....	le : .....

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du  
20/11/2014

sous la présidence de : Monsieur **SEGUREL François**, Principal

	Présents	Absents	Excusés
<b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>			
- Chef d'établissement : M.SEGUREL François	X		
- Adjoint : Mme GARCIA Béatrice	X		
- Gestionnaire : M. STOLS Dorian	X		
- Conseiller Principal d'Education : Mme CENA Virginie	X		
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. : M. PLAZAS Yves	X		
<b>PERSONNALITES</b>			
- de la collectivité de rattachement : M. OLIVE René,		X	
- de la commune siège :	1 – M. PORRA Régis	X	
et éventuellement	2 – Mme RAYNAL Sabine		X
- groupe de communes	3 – Mme RUIZ Denise		X
- qualifiées	1 – M. HOPPE Mathias	X	
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>			
<b>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</b>			
1 – Mme RIVIERE Danièle remp M. JOFFRE	X		
2 – M. DELIGNY Nicolas	X		
3 – Mme BOUILLY Christine	X		
4 – M. BARBEDOR David remp M. FALLEAU	X		
5 – Mme BERGE Nancy	X		
6 – Mme VISCOLGLIOSI Nathalie	X		
7 – Mme WIMMER Muriel	X		
<b>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</b>			
1 – Mme TRILLES Christine		X	
2 – Mme SALY Carine	X		
3 – Mme SERRAT Marie-Hélène remp Mme FONDA	X		
<b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>			
<b>-parents</b>	1 – Mme BAY Virginie	X	
	2 – Mme DESCHAMPS Natacha		X
	3 – Mme DIVE Sandrine	X	
	4 – M. ECKERT Alain	X	
	5 – Mme LENGLET Christine		X
	6 – Mme PALMADE Angélique		X
	7 – Mme TESSIER Carole		X
<b>-élèves</b>	1 – Mlle WITHOUCK Lena	X	
	2 – Mlle EL-FASSI Inès	X	
	3 – M. ESPINOSA Mathias	X	

## PREAMBULE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20/11/2014

M. le Principal constate que le quorum est atteint, le conseil d'administration peut siéger valablement. Il remercie les membres du CA de leur participation au service de l'action éducative.

La séance débute à 17H15

Vote du précédent C.A. :

Le PV du précédent CA, est adopté à l'unanimité

\*\*\*\*\*

Toutes les questions ayant été abordées à 19H45 la séance est levée et les membres du CA invités à prendre le verre de l'amitié.

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Séance du : 20/11/2014

- N° de séance : 02/2014/2015

---

**Chapitre :**        **I**            **Nature :** **AFFAIRES FINANCIERES**

---

M. STOLS présente la répartition des crédits globalisés. Il précise qu'il s'agit d'une prévision puisque la subvention des crédits globalisés sera versée au printemps 2015. Le montant des crédits globalisés ne permettra plus le renouvellement de jeux de manuels scolaires : la somme qui leur est allouée ne permettra plus que le réassortiment (exemplaires perdus ou abîmés, augmentation d'effectif). Les droits de reprographie et les carnets de correspondance étant des achats obligatoires, la seule variable d'ajustement serait le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Toutefois, les actions effectuées dans le cadre du CESC sont essentielles dans l'éducation des élèves et, en tout état de cause, leur suppression ne permettrait pas de dégager les crédits suffisants pour changer un jeu de manuels.

**La répartition des crédits globalisés 2015 est adoptée à l'unanimité**

---

*PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

- Séance du : 20/11/2014

- N° de séance : 02/2014/2015

---

Chapitre : I      Nature : AFFAIRES FINANCIERES

---

M. le Gestionnaire présente le budget 2015 : il décrit brièvement la structure budgétaire qui se décline (cf diaporama) :

- en services : Activité pédagogique (AP), Vie de l'élève (VE), Administration et logistique (ALO), Service de restauration et Hébergement (SRH), Service des Bourses nationales (SBN)

- en domaines

- en activités

La principale subvention de fonctionnement du collège, la dotation globale de fonctionnement (DGF) du Conseil Général, est sensiblement plus importante en 2015 qu'en 2014, notamment grâce au doublement de la dotation liaison froide, qui passe de 10 000 € à 20 000 €. On observe que nos difficultés financières liées au passage en liaison froide sont enfin prises en compte. La situation reste toutefois précaire, puisque les crédits du service AP et surtout ALO restent très en deçà des années antérieures à 2014. On constate que la politique de l'établissement est de réduire les dépenses administratives et logistiques à leur portion congrue afin de maintenir les crédits pédagogiques à un niveau satisfaisant. En revanche, en cas de nouvelles baisses de crédits dans l'avenir, il sera impossible de réduire encore les dépenses de fonctionnement et l'effort portera obligatoirement sur la partie pédagogique.

Présentation des crédits "Disciplines" et des projets pédagogiques (cf diaporama)

Présentation des services VE, ALO, SRH et SBN (cf diaporama)

**Le projet de budget 2015 est adopté à l'unanimité.**

**L'autorisation de dépenser en 2015 est adoptée à l'unanimité**

---

*PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

- Séance du : 20/11/2014

- N° de séance : 02/2014/2015

---

Chapitre : I Nature : AFFAIRES FINANCIERES

---

M. le Gestionnaire propose une décision budgétaire modificative (cf diaporama) qui se décline en trois parties :

- Un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant total de 13 000 € pour abonder le domaine viabilisation
- Un prélèvement sur le fonds de roulement pour l'admission en non-valeur de créances de demi-pension (4083,47 €)
- La sortie de l'inventaire du vidéoprojecteur qui a disparu pendant les derniers congés d'été

**La DBM n°3-2014 est adoptée à l'unanimité**

---

*PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

- Séance du : 20/11/2014

- N° de séance : 02/2014/2015

---

Chapitre : XII      Nature : DIVERS

---

## ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF :

L'accompagnement éducatif vise à accueillir les élèves en dehors des cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons, un renforcement de la pratique des langues vivantes, des activités culturelles, artistiques ou une pratique sportive.

- **Calendrier** : Un calendrier a été élaboré en début d'année afin d'améliorer le fonctionnement de ce dispositif.
- **Effectifs élèves inscrits** : 137 sont inscrits depuis le mois d'octobre, répartis comme suit :

	Ateliers existants à ce jour
6èmes	58
5èmes	34
4èmes	29
3èmes	16

- **Ateliers proposés :**

- A ce jour, 21 ateliers accueillent des élèves sur les 40 ateliers proposés / En fonction des bilans de conseils de classe, nous conseillerons fortement à d'autres élèves de l'aide dans le cadre de ce dispositif. Les inscriptions se feront lors des rendez-vous « Rencontres parents-professeurs ».
- Groupes actualisés en janvier 2015.

	Ateliers existants à ce jour
Lundi	6
Mardi	2
Mercredi	2
Jeudi	8
Vendredi	3

- Essentiellement Aide aux devoirs, Mathématiques, Français...
  - Club CDI 1 fois par semaine.
  - Club surréalisme (LV)
  - Activités sportives

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Séance du : 20/11/2014

- N° de séance : 02/2014/2015

---

Chapitre : XII      Nature : DIVERS

---

## QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux

Depuis le CA du 03/11/2014 on constate peu d'évolutions.

Le bruit est toujours très excessif sous le préau, et après l'installation de plaques sur les murs aucun effet positif n'a été perçu par les rationnaires au réfectoire.

Les élèves délégués expliquent aux autres membres du CA qu'ils écourtent leurs repas en raison du niveau de bruit et qu'ils évitent de passer ou de rester sous le préau au même motif. Malheureusement, en cas de mauvais temps, il faut bien s'abriter et le bruit est très difficile à supporter.

Mme Bay intervient au nom des parents d'élèves :

*« Vous nous faites part du danger que courent nos enfants et les équipes éducatives en restant sous un préau aux conditions acoustiques inadmissibles sachant qu'au-delà de 80 décibels, on est au seuil de souffrance. Déjà qu'il y avait ce problème dans l'espace de cantine, il est anormal de se retrouver à nouveau confronté à cette problématique.*

*Compte tenu du fait que nous sommes dans un espace entièrement neuf, il est impensable que cela n'ait pas été pris en compte. Il existe des normes en matière d'acoustique dans les établissements d'enseignement (des textes réglementaires mais aussi des notices de l'ARS). En tant que parents d'élèves, nous souhaitons qu'une solution soit très rapidement mise en place. Nous sommes prêts à participer aux réunions de travail si nécessaire mais il ne faut pas que cette situation dure dans le temps d'autant que, comme le rappelle M. SEGUREL, la saison va faire que les enfants seront encore plus souvent sous le préau. »*

Les difficultés sont signalées à chaque réunion de la direction du collège avec la maîtrise d'ouvrage, réunions auxquelles sont associés en cas de besoin les personnels concernés (professeurs, agents, documentalistes, CPE), mais pour le moment aucune solution n'est proposée ou envisagée pour la plonge, le réfectoire ou le préau. Rien n'a évolué non plus pour la vie scolaire. A la demande des personnels, la problématique sera évoquée lors du prochain CHSCT



---

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 20/11/2014

- N° de séance : 02/2014/2015

---

Chapitre : XII      Nature : DIVERS

---

Mme Bay intervient au nom des parents d'élèves :

*« Idem, dans des espaces entièrement neufs, il est inadmissible de rencontrer de tels dysfonctionnements. Il y a là non seulement un problème thermique mais également acoustique ! Vous nous faites part que le CHSCT a été informé de la situation, aussi nous espérons que des solutions seront apportées au plus vite.*

*En tant que parents d'élèves élus, nous sommes prêts à nous mobiliser pour participer aux réunions concernant les travaux si cela s'avère utile.*

*Nous souhaitons être informés au plus vite des solutions qui vont être apportées. »*

Mme Cena CPE ajoute :

*" Depuis début 2014, des discussions sur la conception de la banque de la vie scolaire ont eu lieu lors de réunions avec la Direction du collège, entre Mme Coutable du Conseil Général et les CPE associées à la réflexion.*

*Le projet initial a fait l'objet de modifications importantes et indispensables pour prendre en compte les contraintes de travail spécifiques au fonctionnement d'une vie scolaire (accueil, circulation des personnes, positionnement des postes informatiques...)*

*Ces aménagements au projet initial ont nécessité de longues réunions, des mesures de cotes prises directement par Mme Coutable et les CPE, de nombreux échanges de mails par le biais du gestionnaire...*

*La livraison de la banque, prévue pour la rentrée 2014, (lors de l'aménagement dans les nouveaux locaux de la vie scolaire), n'a été effective que le mercredi 19 novembre 2014 et sur le temps scolaire, ce qui a empêché l'accueil des élèves dans des conditions correctes ce jour-là.*

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Séance du : 20/11/2014

- N° de séance : 02/2014/2015

---

Chapitre : XII      Nature : DIVERS

---

De plus elle n'est en rien conforme à ce qui avait été prévu: aucune des modifications apportées n'a été prise en compte. Mme COUTABLE, interpellée par Mme CENA à ce sujet, a indiqué que l'entreprise chargée de la réalisation de la banque se serait trompée et aurait travaillé sur les plans initiaux, et n'a formulé aucune proposition pour remédier à la situation.

*Les personnels de vie scolaire tiennent ici à faire part de leur colère sur l'absence totale de considération du Conseil Général vis à vis de leur conditions de travail, et le mépris avec lequel leur avis est considéré."*

Le problème des nuisances sonores dans les couloirs du collège n'est toujours pas réglé. Le système de sonnerie est toujours le même que celui des appels micro. Néanmoins, depuis près de trois semaines, il a été signalé à la maîtrise d'ouvrage qu'il suffit de rebrancher l'ancienne installation, qui est toujours en place, pour que les appels micros soient restreints à la cour de récréation et ne nuisent plus à l'enseignement, sans effet pour le moment.

Enfin, en raison du déménagement de l'administration durant les trois premiers jours des congés de Noël, les bureaux seront fermés à compter du 17/12/2014. Il est en effet impossible de ranger les documents et de recevoir le public en même temps.